



CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE ANTI-CORRUPTION (CFRAC)

MECANISMES DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La lutte contre la corruption est un enjeu majeur dans la gestion des administrations publiques, des entreprises privées et des ONG et Associations de Développement. En effet, la corruption a un impact négatif sur les performances de toute unité administrative et de production. Au-delà de saper les performances, la corruption mine gravement la crédibilité et l'image de la structure concernée. Pis, elle crée une crise de confiance entre elle, ses usagers et partenaires. Il importe donc de prendre des mesures pour identifier les points de vulnérabilité et mettre en place un mécanisme de prévention et de lutte contre la corruption.

Notre formation sur «**Mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption** » vise à outiller les participants sur les procédures de mise en place d'un mécanisme interne de prévention et de monitoring de la corruption au sein des administrations publiques et des entreprises privées. Cette formation sera renforcée par des études de cas qui viendront renforcer les compétences opérationnelles des apprenants sur l'élaboration d'une cartographie des risques et d'un système de monitoring au sein des organisations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Renforcer les connaissances des apprenants les formes de corruption et les risques associés;
- Renforcer les compétences des apprenants sur les mécanismes et instruments internationaux et nationaux de lutte contre la corruption;
- Doter les apprenants de compétences pour conduire l'élaboration d'une cartographie des risques de corruption au sein des organisations;
- Outiller les participants de compétences pour détecter les pratiques de corruption;
- Doter les apprenants d'outils de mitigation des risques de corruption.

PUBLIC CIBLE

- Cadres des administrations publiques et para publiques;
- Contrôleurs/Inspecteurs des corps de contrôles;
- Secrétaires généraux des gouvernorats et des mairies;
- Préfets départementaux;
- Cadres des ONG/OSC
- Cadres des entreprises privées;
- Directeurs;
- Auditeurs;
- Parlementaires;
- Consultants;
- Enseignants;
- Etudiants/élèves des écoles de formation.

APPROCHES PÉDAGOGIQUES

- Présentation théorique (disponible sur la plateforme);
- Cas pratiques sur la plateforme;
- Webinaire (échanges sur les modules);
- Foires aux questions;
- Quiz.

MODE DE PAIEMENT

ECOBANK

00018-170003268001-93

MOOV MONEY

+266 61 26 52 23

EN ESPÈCE AU SIÈGE DU REN-LAC

MODULES

Module 1 : Les bases conceptuelles de la lutte anti-corruption

- ▶ Définitions
- ▶ Les différentes formes de corruption
- ▶ Causes conséquences
- ▶ Les mesures de lutte contre la corruption
- ▶ Étude de cas

Module 2 : Instruments internationaux de prévention et de lutte contre la corruption

- ▶ la convention des nations unies contre la corruption
- ▶ la convention de l'Union africaine
- ▶ Protocole de la CEDEAO
- ▶ Étude de cas

Module 3 : Instruments nationaux de prévention et de lutte contre la corruption

- ▶ Loi anti-corruption
- ▶ Code pénal

Module 4 : Cartographie des risques de corruption au sein de l'organisation

- ▶ Introduction aux instruments et approches d'analyse des risques
- ▶ Initiation à l'évaluation des risques de corruption
- ▶ Mise en pratique par des exercices de groupe

MODE D'ÉVALUATION

- Évaluation en ligne des acquis en fin de formation.
- Un examen de certification aura lieu à la fin de la formation.
- Le certificat est délivré à l'apprenant s'il obtient une note d'au moins 14/20 à l'examen de certification.
- Dans le cas contraire, il lui sera délivré une attestation de participation.

DURÉE

La formation durera environ 6 semaines **du 16 Juin au 23 Juillet 2025.**

Les cours ont lieu lundi-mercredi et Jeudi de 16h00 à 19h00.

FORMAT

Formation entièrement en ligne sur la plateforme de formation cfrac.renlac.org

INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site web du REN-LAC:

www.renlac.org

> Du 1^{er} au 15 juin 2025

COÛT

Formation Gratuite

Certificat : **contribution de 10 000 FCFA (16 Euro)**

01 BP 2056 Ouagadougou 01, Rue 17.572 Porte 23 PISSY,
Tel. +226 25 43 32 83 / 25 43 32 82
Cel : +226 76 00 52 79 / 70 09 90 96